



Compte rendu

COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

*Site Natura 2000
« Lac bleu, Léviste »
FR7300931*



Source : Wendy Lesniak – Lac bleu

Mardi 24 septembre 2019 à 18h
Mairie de Geu

MEMBRES PRESENTS

BEAUPERE Paulette	Nature en Occitanie
CASTEROT Jean-Claude	Maire de Geu Président du copil du site Natura 2000 Président de la Commission Syndicale du Houscau
DEJEANNE Christelle	Bureau biodiversité DDT 65
DUPRIEZ Nathalie	Bureau biodiversité DDT 65
IGAU Jacky	Conseiller mairie de Villelongue
LABBE Jean-Emmanuel	Stagiaire fédération départementale de la chasse
LESNIAK Wendy	Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG
PAMBRUN Jean-Louis	Société de chasse d'Ayros-Arbouix
RONDEAU Julien	Office National des Forêts
THION Nicolas	Fédération départementale de la chasse

MEMBRES EXCUSES

BAUDIFIER Régis	Maire d'Ayros-Arbouix
CASTAGNE Bernard	Société des chasseurs barégeois
CAZAUX Jean-Luc	Gaule bigourdane
DUBIE Jeanine	Députée Hautes Pyrénées
PITCHELU Julie	Parc National des Pyrénées
QUESSETTE Céline	Adjointe mairie de Villelongue
SALLENT Anne	GIP-CRPGE

PREAMBULE

Jean-Claude CASTEROT, ouvre la séance en excusant les absents et remerciant tous les participants de leur présence.

Il remercie Christelle DEJEANNE et Nathalie DUPRIEZ, nouveaux membres de la Direction Départementale des Territoires 65, d'être présents ce jour-là.

Il remercie également tous les membres qui permettent la poursuite des travaux sur le site.

Soucieux du futur du pastoralisme, il s'étonne de la baisse du nombre d'exploitants agricoles...

Les grands points du jour :

- Communication
- Milieux naturels / faune
- Pastoralisme
- Animation du site
- Questions diverses

Wendy LESNIAK enchaine sur la présentation des actions passées, en cours et prévues sur le site.

COMMUNICATION

❖ Lettres infosites



La lettre infosite de septembre 2018 était basée sur les trois habitats d'intérêts communautaires prioritaires du site.

Elle a été distribuée dans les offices de tourisme du secteur et dans les mairies des communes concernées. Certaines ont été déposées directement dans les boîtes aux lettres des communes de Chèze et Saligos.

La lettre infosite 2019 : en cours de rédaction

Cette lettre sera imprimée courant octobre. Elle présentera les diverses facettes du Lac bleu (histoire, usage, randonnée, actions Natura 2000...).

La 4^e de couverture fera l'objet d'un zoom sur une action terminée (animation au lac de Bassia), une action en cours (suivi Desman des Pyrénées) et une action prévue (suivi Calotriton des Pyrénées).

Elle se terminera par un point bref concernant le grand prix Natura 2000 obtenu grâce au film des animateurs du réseau des vallées des gaves.

❖ *Film de promotion Natura 2000*

Le film de promotion sorti en 2018, était une action commune des animateurs du réseau Natura 2000 des vallées des gaves. Elle présentait les différentes actions des animateurs (suivi naturaliste, pastoralisme, animation scolaire ect...).

Cette année, nous avons envoyé notre candidature au « Grand prix Natura 2000 édition 2019 » dans la catégorie communication, et ce petit film est arrivé en première position.

La qualité, l'exemplarité, l'originalité de cette action et l'intérêt de son apport potentiel pour les autres professionnels du réseau Natura 2000 ont été reconnus par les évaluateurs !

Au mois de juin, 3 animateurs se sont rendus au Assises à Paris pour récupérer le grand prix.



Quelques séquences en image du film pour ceux qui ne l'auraient pas vu...



❖ Animation

Une animation grand public gratuite a été réalisée le 27 août 2019 par le CPIE Bigorre. Les participants ont pu s'inscrire grâce à une affiche de communication, conçu par l'animatrice du site, visible dans les offices de tourisme et sur le site internet des vallées de Gavarnie. 10 personnes s'étaient inscrites pour la journée.



Le départ s'est fait sur le Hautacam à 9h30 sous la pluie. Mais la météo s'est vite calmée pour le reste de la journée. Nous sommes partis en direction du lac de Bassia en passant par le lac d'Isaby et le lac d'Ourrec. Le thème de l'animation était « à la recherche du Desman des Pyrénées ».

Avant d'arrivée au lac de Bassia, nous avons croisé plusieurs rapaces (Milan royal, Vautour fauve, Gypaète barbu...). L'animateur du CPIE, Fabrice, nous a donc donné quelques explications sur les rapaces de montagne à l'aide de plusieurs maquettes de rapaces miniatures.



Nous sommes arrivés au terminus vers 15h. Ici, Fabrice nous a présenté les différents mammifères de montagne. Dont le Desman des Pyrénées... Il avait ramené un Desman, très réaliste, en plastique, qu'il avait gentiment déposé sur une pierre au bord du lac pour nous faire croire que l'animal était au rendez-vous ! L'animatrice Natura 2000

en a profité pour expliquer au groupe que l'on pouvait repérer le Desman sur un cours d'eau grâce à ses féces !

Une superbe journée d'échanges et de partages dans un cadre idyllique !



MILIEUX NATURELS / FAUNE

❖ *Suivi zone humide du lac d'Isaby*

En 2009, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées a mis en place un suivi photographique des habitats humides pour évaluer l'impact du pâturage et des randonneurs. Ce suivi photographique est effectué tous les 4-5 ans puisqu'il faut un laps de temps plus ou moins long pour voir une éventuelle évolution de la végétation. Un second suivi a donc été réalisé en 2013 et nouveau passage en 2018.

Les 5 piquets ont été repositionnés selon leurs coordonnées GPS. La photo panoramique est prise au même endroit (point GPS) à chaque suivi.



Trois panoramas sont présentés pour observer l'évolution de la végétation de la zone humide.

❖ Depuis 2009

- Les habitats d'intérêts se sont bien développés jusqu'en 2011 !
- L'impact du pâturage est moindre en 2011 portant moins de signe de décapage qu'en 2009



❖ En 2013

- Les habitats n'ont pas évolué depuis 2011
- Sauf l'herbier aquatique qui s'est agrandi
- L'impact du pâturage est encore moins marqué qu'en 2011



❖ En 2018

- Les habitats n'ont pas évolué depuis 2013
- Sauf la communauté à Renoncule aquatique qui a disparue ?



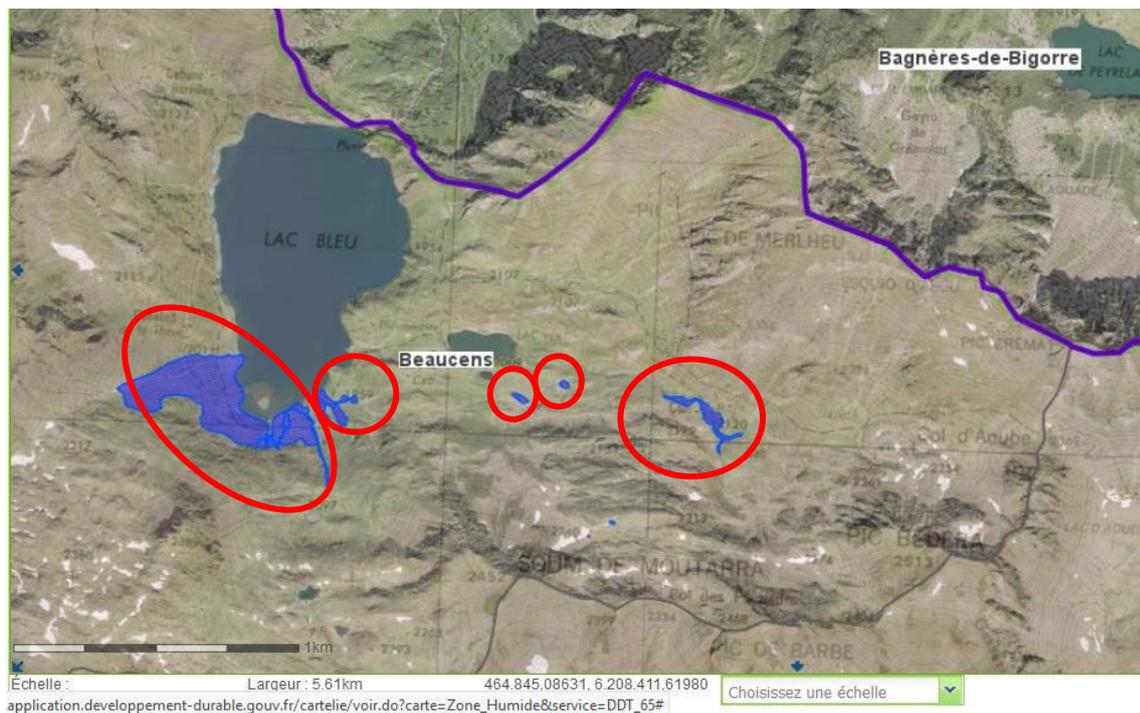
⇒ Sortie à faire courant octobre pour affirmer ou non la disparition de cette dernière communauté.

❖ Zones humides potentielles

L'application « cartélie » est une carte interactive disponible sur internet qui recense les zones humides (dont la présence a été vérifiées sur le terrain) ainsi que les zones humides potentielles (délimitées via le SAGE).

Il vise à partager la connaissance sur les zones humides pour une meilleure prise en compte, dans les documents d'urbanisme et dans les divers projets d'aménagement et de construction.

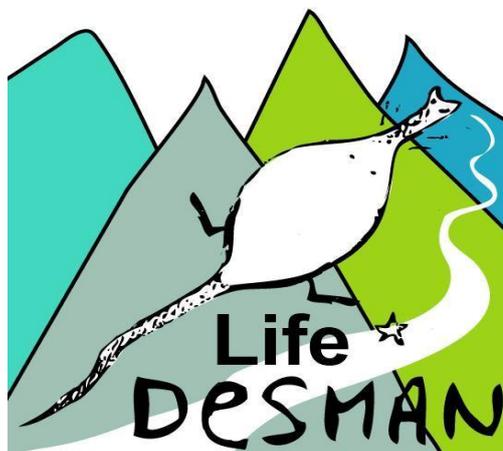
Dans le secteur du lac bleu, 5 zones humides potentielles ont été recensées.



L'AREMIP est venu prospector deux de ces zones (zones en bord sud du lac bleu) en juillet 2018 pour faire un état des lieux des habitats présents ainsi que les espèces associées. 14 espèces caractéristiques des zones humides ont pu être identifiées.

❖ Prospection Desman des Pyrénées

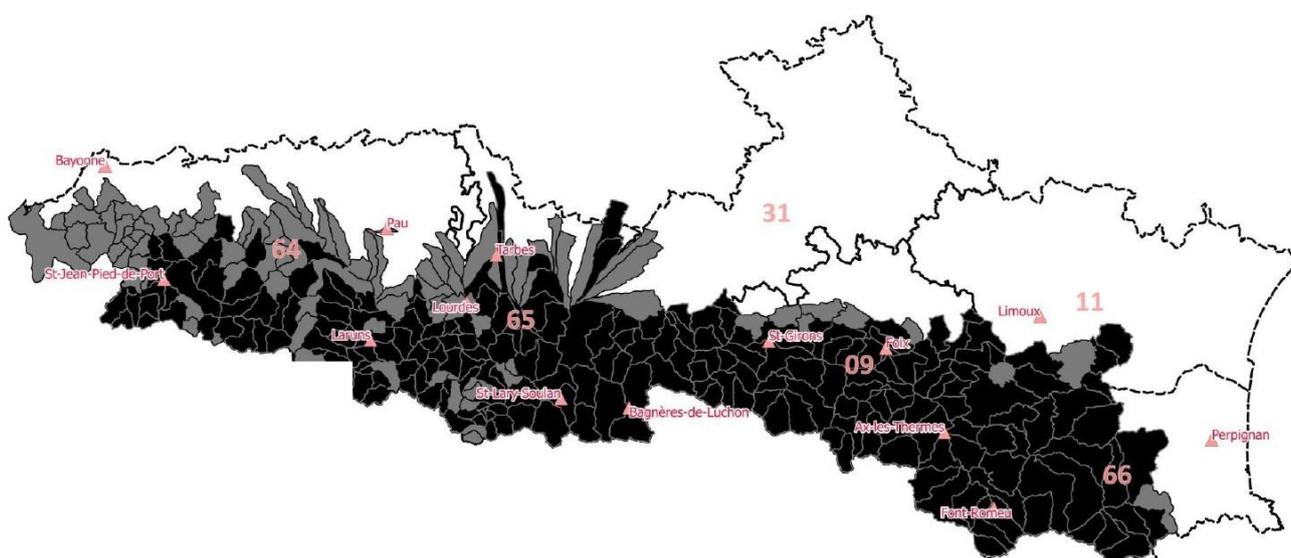
Au printemps 2019, les animateurs du réseau Natura 2000 ont suivi une formation par le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées travaillant sur le « programme Life + Desman ». Nous avons donc été formé à la recherche d'indices de présences (féces ou crottes) pour intégrer au mieux l'espèce dans les projets d'aménagements hydrauliques.



En effet, ce petit mammifère aquatique discret, exigeant et rare à l'échelle de l'Europe est menacé par certaines actions d'origines anthropiques (barrage, curage, modification des berges, fluctuation du débit ect...) pouvant modifier son habitat et ses ressources alimentaires.

Toutes les Pyrénées françaises ont été cartographiées selon un maillage mis à jour régulièrement.

Cet outil a été élaboré à partir de données de détection et de non-détection du Desman des Pyrénées, et d'une modélisation statistique de la favorabilité de son habitat durant les périodes dites historique (< 2005) et actuelle (≥ 2005). Il a pour vocation de simplifier la prise en compte de l'espèce par une simple consultation de carte (voir figure ci-dessous), préalablement à la réalisation d'inventaires. Il vient en appui lors de l'état initial de la zone étudiée en facilitant le recueil et l'analyse des données existantes. Il distingue, à l'échelle des zones hydrographiques des Pyrénées françaises (petits bassins versants topographiques), trois zones qui ont été définies à partir du calcul d'un indicateur.

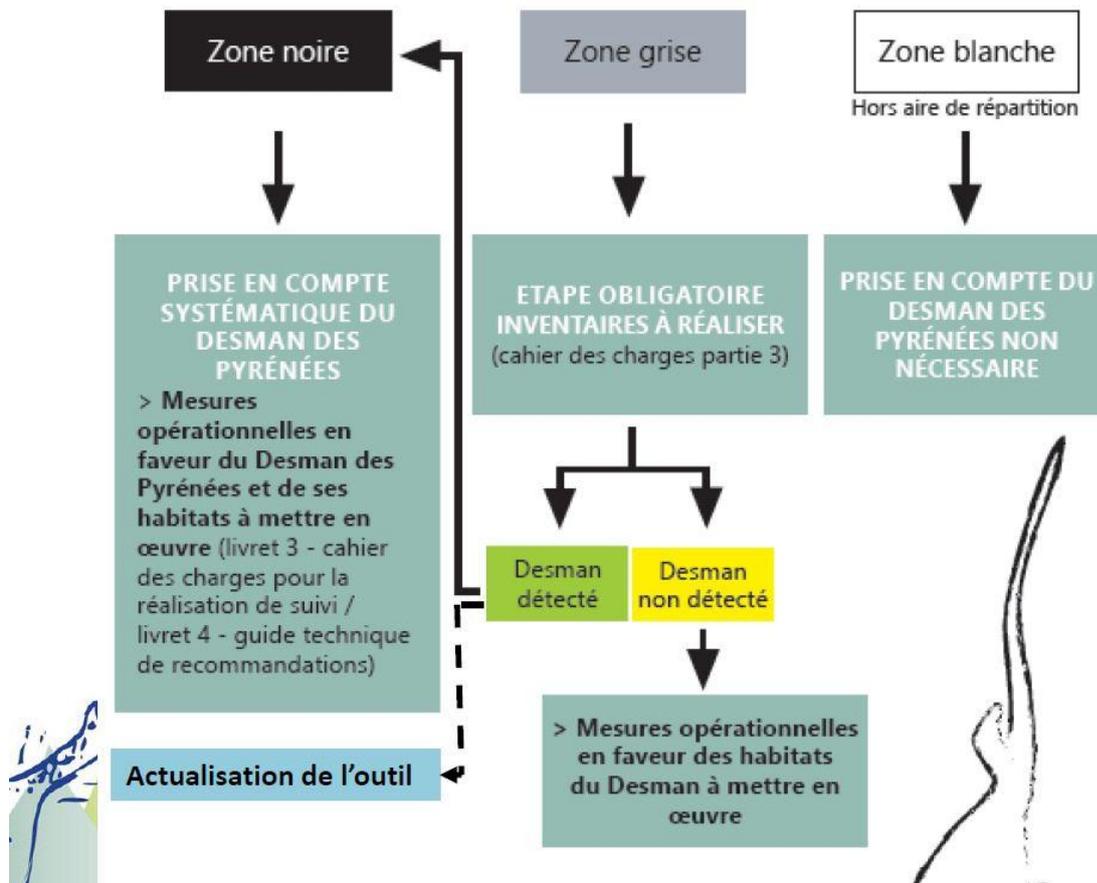


Trois couleurs sont alors visibles :

- Zone blanche : Desman considéré comme absent
- Zone grise : Desman potentiellement présent
- Zone noire : Desman actuellement présent

La carte est consultable et téléchargeable (couche SIG) en ligne sur www.pictooccitanie.fr

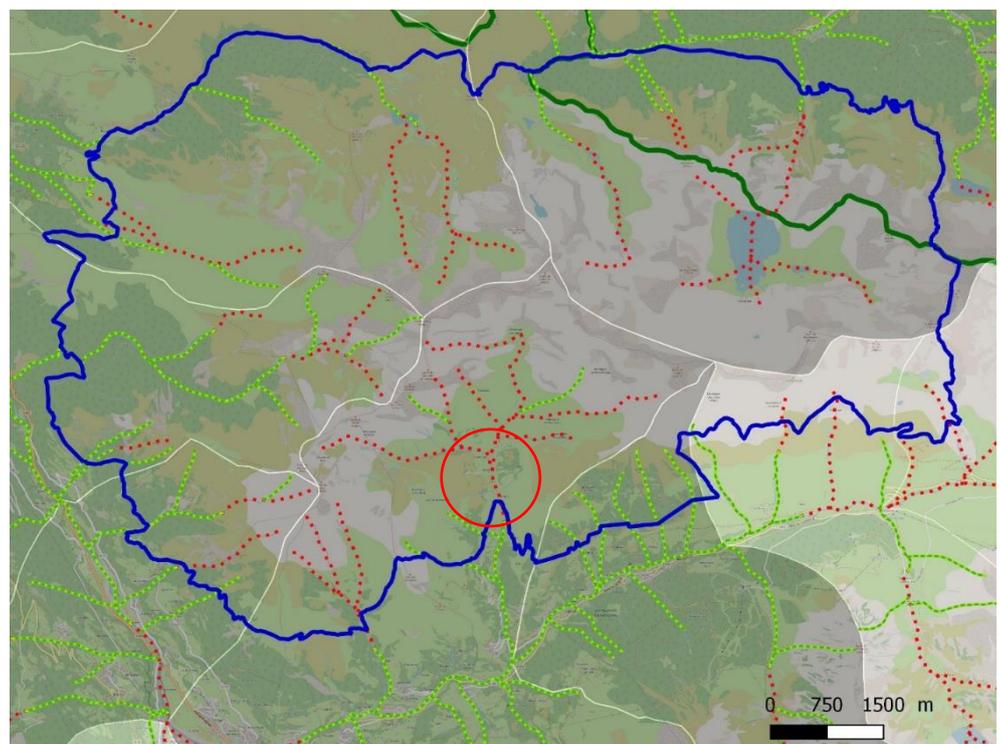
En fonction de la localisation du projet, des mesures opérationnelles en faveur du Desman des Pyrénées pourront être mises en place (voir figure ci-dessous).



Pour valider cette formation, trois cours d'eau doivent être prospectés (deux en zone noire et un en zone grise). La chargée de mission Natura 2000 anime 3 sites Natura 2000 au total (Lac bleu, Léviste – Cabaliros – Gabizos). Elle a opté pour la réalisation d'un cours d'eau par site. Pour le site du Lac bleu, Léviste, le cours d'eau choisi se situe en zone noire.

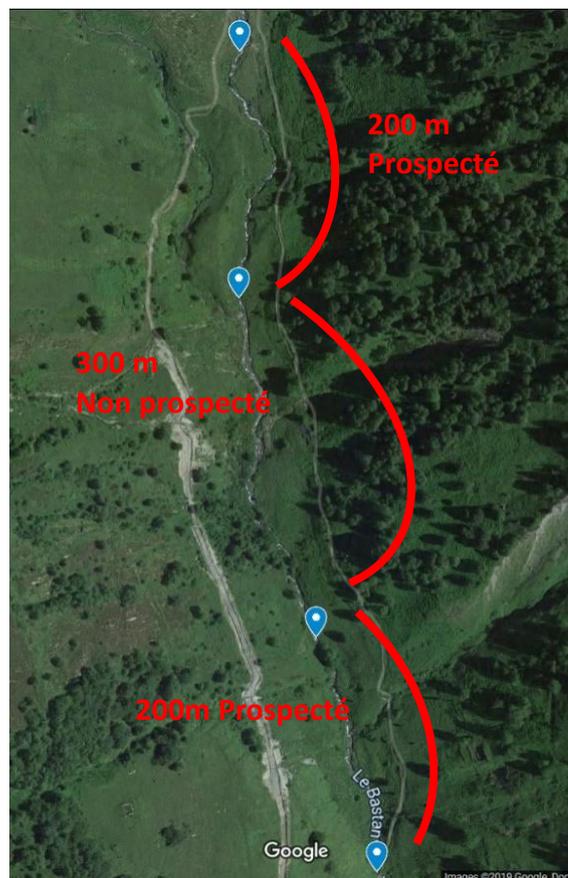
Si lors de la prospection, aucune crotte n'est recensée, plusieurs passages sur le cours d'eau sont recommandés.

-  Zone noire
-  Zone grise
-  3 passages recommandés
-  5 passages recommandés



Le cours d'eau prospecté est le Bastan de Sers, classé rouge (5 passages à réaliser si pas de féces détectés). Un tronçon de 700m, selon un protocole défini, est positionné sur le cours d'eau par SIG. L'objectif est de prospecter une section de 200m, 300m non prospecté puis 200m à prospecter de façon à toucher à plusieurs domaines vitaux du Desman (environ 400m). Même si l'on sait qu'il peut parcourir plusieurs kilomètres de cours d'eau (jusqu'à 20km)...

Du matériel adapté est utilisé puisque l'objectif est de descendre dans le cours d'eau chercher les féces. Pour cela des waders sont indispensables ainsi que des bâtons pour le maintien et la sécurité et enfin une lampe torche / frontale pour l'observation des crottes. Les zones à prospecter correspondent à toutes les zones émergentes du lit (roches, blocs, troncs enchevêtrés ect..) qui forment des caches.



Quelques conditions sont à respecter. Les prospections doivent se faire entre mi-juillet à fin octobre (pic d'activité). Ce tronçon a été étudié au mois d'août. De plus, il faut impérativement qu'il n'y ai pas eu d'épisodes pluvieux sur au moins 5 jours consécutifs avant le jour J ou soit inférieur à 4mm d'eau tombé.

Cette action de prospection s'est réalisée à 2 sur une journée entière. 4 féces ont pu être détectés.



❖ *Prospection Calotriton des Pyrénées*

Un repérage pour le suivi du Desman des Pyrénées sur le ruisseau d'Isaby a été effectué mais il s'agit en réalité d'un cours d'eau moyennement intéressant à prospecter en raison de la présence de cascades et de zones très (trop) calmes avec peu de matières émergentes (rochers, blocs...).

Néanmoins, un Calotriton a été découvert en aval de la prise d'eau, jamais observé auparavant sur ce ruisseau.

D'autre part, Gilles Pottier, herpétologue à Nature en Occitanie, a parcouru le Bastan de Sers pour évaluer la population de Calotriton. 9 individus ont été détectés soit des mâles, des femelles, des accouplements et 2 larves.



La reproduction étant positive, on peut dire que l'espèce est bien présente sur le site Natura 2000.

PASTORALISME

❖ *Mesures Agro-Environnementales (MAE)*

La MAE (herbe 09) est toujours en cours (3^e année) sur l'estive du Houscaou de la Commission Syndicale du Houscaou.

Jean-Claude Castérot précise qu'il y a deux bergers sédentaires sur l'estive de juin à fin septembre. Les éleveurs ont pu bénéficier des avantages de la MAE malgré quelques contraintes (gardiennage du troupeau). Il s'inquiète de l'avenir du pastoralisme si ces mesures venaient à s'arrêter car ce sont, pour lui, un bon soutien pour les bergers.

ANIMATION DU SITE

En 2015, Rose-Marie GRENOUILLET, l'ancienne animatrice du site a réalisé un bilan sur l'état d'avancement des actions du docob. Cette année, la nouvelle animatrice souhaite remettre en place ce bilan. L'objectif est de connaître l'avancement des actions : actions en cours, non commencées, abandonnées ect...

Ce bilan se fera au cours de l'hiver 2019 / 2020.

POINTS DIVERS

❖ *Panneaux*

Jacky IGAU rapporte que le panneau Natura 2000 de Villelongue (secteur Ortiac) a été démonté et mis à l'abris suite à des dégradations.

Jean-Claude CASTEROT explique que le panneau du Moulata avait perdu une bonne partie de ses ardoises du toit.

Julien RONDEAU précise à son tour que le panneau de Sers a été tagué (depuis longtemps).

❖ *Lac bleu*

Jean-Claude CASTEROT se questionne sur l'impact des lâchers d'eau sur le Desman des Pyrénées.

Wendy LESNIAK répond que cet animal est encore en pleine étude et que ces lâchers d'eau doivent surement être menaçant pour celui-ci.

Jean-Louis PAMPRUN s'étonne de voir le niveau d'eau du lac qui baisse. Mais Jean-Claude CASTEROT lui répond que le lac bleu n'a jamais été aussi haut qu'en ce début de saison.

❖ *Autres*

Nathalie DUPRIEZ annonce que la DDT 65 sera vigilant pour que les incidences soient le moins impactantes possibles sur la biodiversité. Elle ajoute qu'elle soutient les animateurs du réseau et qu'elle fera de son mieux pour les aider à avancer sur leurs missions.

Jean-Claude CASTEROT termine en remerciant tous les membres qui participent à la vie du site Natura 2000. Il cite « c'est une chance d'être président du comité de pilotage même si la commune de Geu n'intègre pas le territoire administratif du site Natura 2000 Lac bleu, Léviste. »

Jean-Claude CASTEROT clôt la séance aux alentours de 19h30.

